



Rétractation après demande rachat assurance vie

Par **cassiope**, le **31/12/2020 à 16:04**

Bonjour

Peut on se rétracter après demande rachat total assurance vie.

Merci pour votre réponse.

Par **Marck.ESP**, le **31/12/2020 à 17:52**

Bonjour,

Juridiquement, on ne peut pas se rétracter suite à un ordre donné.

Dans les faits, cela peut se faire tant que votre ordre n'est pas enregistré...

Par **cassiope**, le **31/12/2020 à 19:13**

Merci pour votre réponse. Cela m'aide beaucoup.
Passez une bonne soirée.

Par **P.M.**, le **31/12/2020 à 19:23**

Bonjour,

En effet, la demande de rachat total d'un contrat d'assurance-vie met fin à ce contrat et prive de tout effet la faculté de renonciation exercée postérieurement et l'on peut se référer à l'[Arrêt de la Cour de cassation, civile, Chambre civile 2, 19 février 2009, 08-12.280, Publié au bulletin...](#)

Par **cassiope**, le **31/12/2020** à **19:54**

Merci pour votre réponse.
Bonne soiree